

Circuit des Crêtes Revival

REGLEMENT

La R.L.M.O.A AYWAILLE asbl organise le samedi 14 Août 2021
le « 5ème Circuit des Crêtes Revival » pour motos TT classiques.

Lieu de départ et formalités :

Chateau de HARZE route des Ardennes à B4920 HARZE AYWAILLE

Catégories :

Classe 1 : Pré 69 – de 175cc

Classe 2 : Pré 69 + de 175cc

Classe 3 : Pré 75 – de 175cc

Classe 4 : Pré 75 + de 175cc

Classe 5 : Pré 80 – de 80cc

Classe 6 : Pré 80 + de 80cc à – de 125cc

Classe 7 : Pré 80 + de 125cc à – de 250cc

Classe 8 : Pré 80 + de 250cc

Classe 9 : Pré 91 toutes cylindrées

Classe 10 : Seniors pilotes de + de 65 ans sur motos avant 1985

Classe 11 : Dames sur motos avant 1991

Pas de side-car ou assimilés

Les motos doivent répondre à ces catégories et conserver entièrement les spécificités d'époque.

Motos :

Les motos doivent être conformes au code de la route.

immatriculées avec certificat correspondant au n° de chassis.

assurées avec carte assurance valide et correspondante.

La plaque gouvernementale pourra être demandée au contrôle technique.

Pilote :

Tout participant doit posséder un permis de conduire adéquat.

un casque homologué E3 (présenter au CT).

un pantalon, une blouse à manches longues et des bottes
pour la pratique de la moto TT.

une carte d'assistance mutuelle européenne.

Contrôle administratif :

Dans la salle du château avec - la confirmation d'inscription.

- l'assurance moto.

- le permis de conduire.

- la carte d'assistance mutuelle européenne.

Contrôle technique :

Parc du château et après le contrôle administratif.

Feux Av et Ar en état de fonctionnement.

Freins en état.

Pose-pieds repliables.

N° apposés et conformes.

MAXIMUM 94 Db.

Pneus libres.

Transpondeurs :

A retirer par le pilote au contrôle administratif et sous caution de carte d'identité.

A placer sur tube de fourche côté droit.

Attention perte ou dégradation = 250Euros.

Timing :

Jeudi 12 : à partir de 12h accès au parking du château après présentation au « welcome ».

Vendredi 13 : Accès au parking depuis le « welcome ».

Autres parkings prévus dans le respect strict des riverains.

Ouverture du contrôle administratif de 15h à 18h30.

Ouverture du contrôle technique de 15h30 à 19h00.

Distribution des transpondeurs à partir de 15h.

Samedi 14 : Ouverture du contrôle administratif de 7h00 à 8h00.

Ouverture du contrôle technique de 7h15 à 8h15.

Distribution des transpondeurs à partir de 7h00.

Mise en parc fermé obligatoire à partir de 7h30 (autour de la fontaine).

Parc fermé clôturé à 8h45.

Briefing à 8h45.

1^{er} pilote autorisé dans parc fermé à 8h50 (2 pilotes par minute).

1^{er} départ à 9h01 (2 pilotes par minute).

Fin à.....h et **reprise des transpondeurs au départ.**

Remise des prix après 18h30.

N° de départ :

Chaque pilote inscrit sera informé de son numéro qu'il devra apposer sur la moto
(avant : côté droit, côté gauche) 12 cm minimum de hauteur (couleur libre).

Assurance organisation :

L'organisateur possède une RC organisation motos.

Déroulement du « Circuit des Crêtes Revival » :

Circuit TT sur routes et chemins accessibles à tous : 65km sur la commune d'Aywaille
+ 2 spéciales pour un total de 130km à parcourir dans le timing prévu.

-2 arrêts horaire « AH » dans chaque boucle, 1 minute de retard = 60pts.

-1 test accélération et freinage dans chaque boucle (1sec = 1pt)

Hors zone de freinage = 20pts

-2 TT sur prairie dans chaque boucle

1er test et 2ème test contrôlés (1sec = 1pt)

Mise en marche moteur dans le parc fermé ou avant podium = HC.

Non mise en marche moteur sur podium = 20pts.

Divers :

L'accès au parking dans le parc du château sera règlementé.

La circulation motos dans le parc du château sera règlementée .

(strictement interdite sur les pelouses et autour de la fontaine).

Le ravitaillement en carburant uniquement sur **TAPIS ENVIRONNEMENT** ou au parc prévu.

Dans les villages et agglomérations, la vitesse pourra être contrôlée
et **strictement limitée à 30km/h.**

Tout participant qui s'écarte des endroits autorisés sera mis hors course.

Tout participant est censé connaître le code de la route, le décret wallon de la circulation en forêt et la chartre des manifestations sportives d'Aywaille.
Les 3 meilleurs pilotes de chaque catégorie seront récompensés.

Inscription :

Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site [https:// www.club-rlmoa.be](https://www.club-rlmoa.be)
et à renvoyer **en PDF** à RLMOA Ph. GREGOIRE rue de Havelange,72

B 4920 Aywaille

ou par Email (**lisible svp**) à rlmoaclub@yahoo.fr

Tél: 00 32 495 18 34 78

L'inscription est de 70 euros (Transpondeur compris)

payable au compte **ROYALE LIGUE MOTORISTE OURTHE AMBLEVE ASBL**

Banque : BELFIUS IBAN : BE57 0689 4161 8635

Communication : Nom et Prénom

Les inscriptions seront clôturées le 07 Août ou les 180 premiers pilotes inscrits.

En cas de désistement de l'organisateur, l'inscription sera entièrement remboursée.

En cas de désistement du participant il lui sera remboursé 40 euros avant le 12 juillet.

25 euros avant le 1^{er} Août.

rien après le 2 Août.

Chaque participant dont l'inscription sera complète et payée se verra envoyé

une confirmation (priorité au mail) qu'il présentera au contrôle administratif.

Fait à Aywaille le 23 Mai 2021.